



FICHE DE LIAISON 2018-2019

Ce document sera transmis aux équipes d'animation sur site. Il permet de délivrer aux animateurs les informations nécessaires à une prise en charge de votre enfant en toute sécurité.

Nom, téléphone et adresse du (des) responsable(s) de l'enfant :

..... ☎

🏠

..... ☎

🏠

ENFANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Classe :

Ecole : Accueil de Loisirs :

Personnes majeures à contacter et autorisées à chercher l'enfant

Nom	Prénom	Lien de parenté	Téléphone

J'autorise mon enfant à repartir seul (âgé de 7 à 11 ans) oui non

Si oui, à quelle heure ?

Informations relatives à la santé de l'enfant :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES PHOTOCOPIES DES PAGES VACCINS DU CARNET DE SANTE

Nom et tél. du médecin traitant.....

L'enfant souffre-t-il d'une allergie ?

Allergies alimentaires : oui non

.....
Si oui, un projet d'accueil individualisé (PAI) doit être mis en place (*fournir une copie du PAI*)

Autres allergies :

Conduite à tenir :

Un PAI est-il mis en place pour votre enfant (autre qu'allergie) ?

oui non

Si oui, merci d'indiquer les éléments que vous jugez utiles de porter à notre connaissance pour l'accueil de votre enfant

.....
.....

Observations particulières (Port de lunettes, intervention chirurgicale, précautions particulières à prendre...)

.....
.....

Je soussigné(e), responsable légal(e) de l'enfant déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale...) rendues nécessaires par l'état de mon enfant, ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou service d'urgence.

A....., le Signature :

Autorisation photographique :

J'autorise la Ville de Belfort et le Grand Belfort Communauté d'Agglomération à photographier mon enfant et à utiliser son image. En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise la Ville de Belfort et le Grand Belfort Communauté d'Agglomération à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les collectivités mentionnées ci-dessus pourront exploiter et utiliser ces photographies intégralement ou par extraits, à des fins de communication en les diffusant sur ses différents supports (internet, publications, etc.) pour une durée maximum de trois ans.

oui non

A....., le Signature :